



Pré-identification de projets concernant le volet « aménagement urbain » :
ici, passerelle de la rue Owando



Projet Micab II

Appui aux initiatives de développement urbain des acteurs locaux de Brazzaville

Le projet Micab II en quelques lignes

Deuxième phase d'un projet débuté en 2008, Micab II est un projet de micro-réalisations communales et associatives, qui repose sur un partenariat entre le Gret, l'Association pour l'appui aux initiatives de santé communautaire (AAISC), et les quatre Mairies d'arrondissement de Talangaï, Makélékélé, M'Filou, et Baongo, à Brazzaville

Les Mairies d'arrondissement sont les pilotes du développement sur leur territoire, que les OSC ont un rôle à jouer dans ce développement ; et que les acteurs communaux et associatifs sont complémentaires. Le projet vise à renforcer ces acteurs afin qu'ils mettent en œuvre des projets qui améliorent le cadre de vie des habitants.

Développer les capacités d'action et de dialogue des acteurs

Deux approches sont privilégiées :

- La mise en place d'instances de concertation pour faire dialoguer les acteurs. Ces instances réunissent agents municipaux, élus locaux, services techniques de l'Etat, OSC, usagers, structures administratives de base. Elles sont

pilotées par les Mairies d'arrondissement, et prennent la forme d'Ateliers locaux d'arrondissement et de Groupes de travail sectoriels.

- Le **renforcement des capacités** des acteurs locaux à toutes les étapes du projet. Ce renforcement se réalise à travers quatre types d'outils : la formation en stage ; la formation-action, (« apprendre en faisant »), le coaching (« appui-conseil ») ; les échanges de pratiques. La stratégie commune de ces différents outils est de partir des connaissances et expériences des acteurs, pour co-construire la formation.

En vert, les arrondissements de la capitale concernés par le projet Micab II



L'objectif du projet

- Promouvoir des conditions durables pour l'amélioration des services de base dans quatre arrondissements (Talangaï, Mfilou, Baongo et Makélékélé) défavorisés de Brazzaville en renforçant les capacités des OSC locales, celles des mairies d'arrondissement et leur aptitude à agir de façon concertée et partenariale.

Le projet en chiffres

- Une dizaine de diagnostics partagés et plans d'actions sectoriels concertés.
- 75 réunions / ateliers de diagnostic et de concertation, impliquant une trentaine d'associations.
- 40 projets financés et réalisés, dont 10 projets portés par des femmes.
- Plusieurs milliers d'habitants bénéficiaires des micro-réalisations.

Formation à l'observation directe dans le cadre d'un diagnostic



Les principales étapes du projet

- > Les mairies d'arrondissement choisissent les trois secteurs sur lesquels elles souhaitent intervenir : aménagement urbain, encadrement et éducation de la jeunesse, formation et insertion professionnelle.
- > Des diagnostics concertés sont mis en œuvre sur ces trois secteurs.
- > Les acteurs locaux priorisent les problèmes identifiés par les diagnostics, et élaborent un plan d'action à l'issue de cet exercice.
- > Un Appel à projets est lancé, orienté par les plans d'action concertés, en 3 phases (cf. schéma ci-dessous).
- > A l'issue de la sélection, les 40 porteurs de projets ont 24 mois maximum pour la mise en œuvre de leur action. Ils continuent d'être accompagnés par les bureaux d'étude et les équipes du Gret, et font l'objet d'une évaluation finale.
- > Tout au long du processus, les acteurs sont formés (diagnostic, montage de projet).



Formation à la méthodologie de l'entretien des membres du comité d'exécution communale

MICAB II, UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LE SILLON DU MICAB I

De 2008 à 2011 s'était déroulée la première phase du projet Micab. Le Gret était alors en partenariat avec deux ONG locales, l'AAISC et FPGR, et intervenait dans deux arrondissements de Brazzaville. Il a permis la réalisation de 40 micro-projets dans les secteurs sociaux, la for-

mation de 30 agents municipaux en maîtrise d'ouvrage, 30 OSC à la gestion de projets, et deux ONG en suivi, animation et gestion de projets.

Fort de ce succès, Micab 2 poursuit et complète le dispositif, en mettant l'accent sur l'implication des collectivités locales (élus et fonctionnaires) à toutes les phases du projet, la priorisation concertée des interventions, et la cohérence des micro-projets financés avec ces priorités.

Les étapes de sélection des micro-projets communaux et associatifs



Appel à manifestation d'intérêt



Avant-projet sommaire

Fonds d'appui - MICAB II

Référence de l'appel à projets :

FORMULAIRE DE PRESENTATION DETAILLÉE DU MICROPROJET

Arrondissement concerné :

Brazzaville M'Ilou

Makélékélé Talangeni

Fonds d'appui sollicité :

Avant-projet détaillé



Sélection finale des 40 projets

Photos : © Gret

BUDGET D'1,35 MILLION D'EUROS FINANCÉ PAR :



Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne et de l'Agence française de développement.

CONTACT : Représentation du Gret au Congo
Immeuble Soprim, OCH, Moungali III, Brazzaville
tel : (+242) 05 551 51 05 / e-mail : reiye@gret.org

www.gret.org/Congo

Contact au Congo : Reiye GANDZOUNOU
Contact au siège : Renaud COLOMBIER / Sandrine VAUMOURIN

Pour en savoir plus sur le projet, consulter la page internet : www.gret.org/projet/micro-projets-communaux-et-associatifs-a-brazzaville-phase-ii/

Présent au Congo depuis 2002, le Gret est une ONG française de développement solidaire, qui agit depuis 35 ans du terrain aux politiques, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Congo GRET